



Procuration sur un achat en espagne

Par **julielina**, le **06/01/2017** à **12:54**

Bonjour pouvez vous m'indiquer les démarches à suivre et combien ça me coûterai pour faire une procuration à mon père qui veut acheter un bien en Espagne et le mettre au nom de ses enfants directement sachant que moi et mes frères ne pouvons pas nous déplacer. merci

Par **Visiteur**, le **06/01/2017** à **13:41**

Bonjour,
Cela coûte peu cher, le notaire peut s'en occuper, votre procuration sera donnée à un clerc qui signera à votre place.
Vous pouvez aussi désigner un mandataire par acte sous seing privé dont vous ferez authentifier la signature...

Vous adresser à la mairie de votre domicile avec votre mandataire et présenter une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature et, éventuellement, un justificatif de domicile.

Par **morobar**, le **06/01/2017** à **15:55**

Tout cela et bien joli mais pour des procédures françaises.
J'ignore si un notaire espagnol peut accepter ce blanchiment sans sourciller ni exiger des pièces spécifiques.
Alors soit consulter un juriste espagnol, soit s'adresser au consulat français local.